Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217601145-20260917-ST2026-12-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/09/2026
Publication : 29/09/2026

VILLE DE
BOLBEC

ST 2026/12

CONSEIL MUNICIPAL

– – – – – –

Extrait du Registre des Délibérations

– – – – – –

Séance du 17 septembre 2026
Convocation du 10 septembre 2026

– – – – –

Date d'Affichage :

18 septembre 2026

Nbre de Conseillers
en exercice : 33

Nbre de présents : 29
Nbre d'excusés avec pouvoir : 3
Nbre d'excusé sans pouvoir : 1
Nombre de votants : 32

Etaient présents : M. Christophe DORÉ, Mme Charlie GOUDAL-MANOURY, M. Raphaël GRIEU, Mme Linda HOCDÉ, M. Ludovic HEBERT, Mme Isabelle GERVAIS, M. Florian COURRAEY, Mme Ghislaine FERCOQ, M. Philippe BEAUFILS, Mmes Marie-Jeanne DEMOL, Dominique COUBRAY, MM. Éric LESUEUR, Jean-Marc ORAIN, Sylvain LE SAUX, Éric LÉGER, Mmes Patricia LEHIR, Christine RASTELLI, M. Jean-Yves HÉDOU, Mme Suzanne LE TUAL, MM. Michaël CAVELIER, Jérôme ANQUETIL, Mmes Angélique FIQUET, Elfie THIBAULT, Florence LELIEVRE, Graziella FILLASTRE, M. Mattéo BACHELET, Mme Tiphaine MOREL, M. Douglas POTIER, Mme Isabelle OBLED

Excusés avec pouvoir : Mme Sabrina AUBÉRY, M. Vincent RENVOISÉ, Mme Myriam HUAULT

- Mme AUBÉRY avait donné procuration à Mme DEMOL
- M. RENVOISÉ avait donné procuration à M. COURRAEY
- Mme HUAULT avait donné procuration à Mme OBLED

Excusé sans pouvoir : M. David DUHAMEL.

– – – – –

ACTUALISATION DU RECENSEMENT DES INDICES DE CAVITES SOUTERRAINES INDICE N°76114-165 – 2 RUE DE LA JOLIE

- - - - -

Rapporteur : Madame Charlie GOUDAL-MANOURY

VU l'article L.2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le recensement des indices de cavités souterraines (RICS) établi par le cabinet EXPLOR'E et la dernière mise à jour du plan datant de juillet 2022.

CONSIDERANT qu'au fur et à mesure des investigations menées sur les cavités, pouvant lever ou modifier le périmètre de risque d'un indice, le plan et les fiches associées doivent être modifiés,

CONSIDERANT qu'une opération a été menée par M. et Mme BOURGEAUX sur leur parcelle cadastrée section AC n°187, située 2 rue de la Jolie en vue de la vente de leur propriété,

CONSIDERANT que la parcelle cadastrée AC n°187 se trouve affectée par l'indice n° 76114-165 du RICS de la commune de BOLBEC correspondant à l'ouverture d'une conduite recouverte d'un chapeau en briques,

…/…

…/…

CONSIDERANT que le rapport du cabinet d'études FOR&TEC en date du 17 avril 2026, établi pour le compte de M. et Mme BOURGEAUX, a été transmis, pour avis, aux services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM), afin de caractériser l'indice recensé et identifier d'éventuelles carrières souterraines au droit de l'habitation.

CONSIDERANT la réalisation de 8 sondages destructifs profonds par le cabinet FOR&TEC conformément au protocole mis en place par la DDTM, destiné à aménager localement, au droit de la maison d'habitation, le périmètre de sécurité de l'indice n°76114-165,

CONSIDERANT que les résultats des sondages n'ont mis en évidence aucun vide franc, ni zone de terrain décomprimé, caractéristique d'une exploitation souterraine de type « marnière » au droit des sondages,

CONSIDERANT la conclusion favorable en date du 22 juillet 2026 émise par la DDTM sur le rapport FOR&TEC, à savoir la modification du périmètre de risque de l'indice n°76114-165, au droit de l'habitation appartenant à M. et Mme BOURGEAUX,

En conséquence, il est proposé au Conseil Municipal de suivre l'avis de la DDTM et donc :

- de modifier le périmètre de risque de l'indice n°76114-165 selon plan joint,
- d'autoriser la modification de la fiche et du plan de recensement des indices de cavités de la Commune de BOLBEC.

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré en l'Hôtel de Ville de BOLBEC, les jour, mois et an susdits./.

(Suivent les signatures)
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Christophe DORÉ